

# AUVERS-SUR-OISE

N°INSEE 95039

Num	Codserv	Intitulé de la servitude	Désignation de la servitude	Libelle acte	Date de l'acte
2160	AC1	Ministère de la Culture - Ministère de l'Ecologie Monuments historiques : Monuments historiques inscrits et classés, classement, inscription et périmètre de protection.	Eglise d'AUVERS sur Oise (Cl.MH.)	Arrêté	02/04/1915
1590	AC1		Maison du Docteur Gachet n° 78 (Inv.M.H.)	Arrêté	18/06/1991
361	AC1		Villa Castel Val en totalité, le jardin avec tous les éléments bâtis, le mur longeant la rue à Auvers sur Oise (Inv.MH)	Arrêté	13/12/2006
3140	AC1		Auberge Ravoux à AUVERS-sur-Oise : Chambre de Van Gogh et escalier (Cl.MH.)	Arrêté	28/12/1984
1600	AC1		Maison-Atelier de Daubigny, 61, rue Daubigny, avec son décor peint ainsi que son jardin, cadastrée section AM n°51, 348 à 350 (Cl.M.H.)	Arrêté	05/07/1993
1690	AC1		Château et parc de Léry à AUVERS sur Oise (Inv.MH.)	Arrêté Modifié	23/07/1997
360	AC1		Porte Crénelée du XVIIe à AUVERS sur Oise (Inv.MH.)	Arrêté	02/11/1926
380	AC1		Ancienne porte de la ferme de Montmaur (Inv.MH.) sur Auvers sur Oise	Arrêté	02/11/1926
820	AC1		Escalier au Sud-ouest de l'église d'AUVERS-sur-oise (Inv.MH.)	Arrêté	28/04/1947
900	AC1		Restes de la chapelle Saint Nicolas du Valhermeil à Chaponval, hameau d'AUVERS-sur Oise (Inv.MH.)	Arrêté	27/01/1948
1400	AC1		Auberge Ravoux à AUVERS-sur-Oise : façades et toitures (Inv.MH.)	Arrêté	28/12/1984
3760	AC2	Ministère de la Culture - Ministère de l'Ecologie Protections des sites : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés et inscrits.	Corne Nord-Est du Vexin Français (S.Ins)	Arrêté	12/11/1998
3640	AC2		Village , plateau au nord et vallée de Bois-le-roi et Cléry (S.ins.)	Arrêté	25/05/1970
4235	AC4	Ministère de la Culture - Ministère de l'Ecologie Servitudes de Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbanisme et Paysager (ZPPAUP).	Z.P.P.A.U.P. dite «Coulée verte» (Auvers-sur-Oise)	Arrêté Modifié	07/06/1999
4520	EL3	Ministère de l'Equipement, Ministère de l'Ecologie, Ministère de la Santé, Concessionnaire Navigation intérieure : Servitudes de halage et de marchepied, conservation du domaine	Halage	Décret Modifié	16/12/1964

# AUVERS-SUR-OISE

N°INSEE 95039

Codserv	Intitulé de la servitude	Désignation de la servitude	Libelle acte	Date de l'acte
5500	I3 Ministère de l'Industrie : Gaz: Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz.	Canalisation 100mm Antenne de MERY sur Oise 'Pont'	Décret	06/10/1967
4722	I3	Canalisation DN 600 mm		
5350	I3	Canalisation 100mm Antenne AUVERS sur Oise "les Berthelées"	Décret	06/10/1967
4900	I3	Canalisation 150mm AUVERS/O.'Les Buisson'-PONTOISE 'Hôpital'.	Décret	13/03/1985
5720	I4 Ministère de l'Industrie Electricité: Servitudes relatives à l'établissement des lignes électriques.	63Kv CROIX-BAPTISTE-MERY-PUISEUX (souterrain)	Décret	06/10/1967
5740	I4	63Kv CROIX BAPTISTE - MÉRY- PUISEUX (aérien)	Décret	06/10/1967
6400	PM1 Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement - Direction générale de la prévention des risques - Plan de Prévention des Risques (P.P.R.) naturels prévisibles (Art. L 562-1-2 et suivants du Code l'Environnement) Risques naturels: Servitudes résultant des périmètres de prévention des risques naturels et des risques miniers. Enveloppe des zonages réglementaires des plans de prévention des risques naturels opposables ou precrits.	(P.P.R.I.) Plan de Prévention des Risques (Inondations Fluviales de l'Oise)	Arrêté Modifié	05/07/2007
6320	PM1	Zones de risques liées à la présence d'anciennes carrières souterraines abandonnées (ancien article R 111-3 du Code de l'Urbanisme ) valant Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles (P.P.R.) au titre du risque de mouvements de terrains.	Arrêté	08/04/1987
6331	PM1	Zones de risques liées à la présence d'anciennes carrières souterraines abandonnées (article R 111-3 du Code de l'Urbanisme ), Périmètre non réglementaire (pour information)		
6530	PT1 Agence Nationale des Fréquences, Opérateur de réseau Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques.	CENTRE d' ENNERY - C.C.T.n° 095.22.007 (Zone de garde)	Décret	21/10/1993
6540	PT1	CENTRE d' ENNERY - C.C.T.n° 095.22.007 (Zone de protection)	Décret	21/10/1993

# AUVERS-SUR-OISE

N°INSEE 95039

<b>Num</b>	<b>Codserv</b>	<b>Intitulé de la servitude</b>	<b>Désignation de la servitude</b>	<b>Libelle acte</b>	<b>Date de l'acte</b>
7410	PT2	Ministères et exploitants publics de communications électroniques. Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles	LIAISON Ste GENEVIEVE (60) - St GERMAIN EN LAYE (78)	Décret Modifié	27/11/1989
7110	PT2		CENTRE d' ENNERY (C.C.T.N° 95.22.007)	Décret	08/06/1984
7560	PT3	Agence Nationale des Fréquences, Opérateur de réseau. Télécommunications: Communications téléphoniques et télégraphiques: Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication	Câble n°150-03 SAINT-OUEN-l'Aumône LUZARCHES (Rocade de Paris)		29/06/1953
8320	T1	Direction Générale de l'Aviation Civile, SNCF, Collectivités, Concessionnaires Voies ferrées: Servitudes relatives aux chemins de fer et aux croisements fer/route	Zone en bordure de laquelle s'appliquent les servitudes relatives au chemin de fer	Loi	15/07/1845